

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4101 - MERCREDI 13 OCTOBRE 2021

FINANCES

L'IGF étend ses tentacules de contrôle

En tant que service d'audit supérieur du gouvernement, l'Inspection générale des finances (IGF) veut renforcer sa capacité de vérification et contre-vérification au second degré de toutes les situations douanières, fiscales ou pa-

rafiscales des contribuables ou redevables. Les effectifs devront passer de cent quarante-cinq à deux cents inspecteurs à l'horizon 2022. Par ailleurs, le processus de recrutement de quinze ingénieurs en informatique

est lancé pour renforcer le dispositif en place. Comme quoi, l'IGF n'est pas prête à desserrer son étau sur le secteur public.

Page 2



Jules Alingete Key

VIENT DE PARAÎTRE

« La force des femmes »
du Dr Denis Mukwege

La force
des femmes



« JE RÊVE D'UNE SOCIÉTÉ OÙ LES MÈRES
SONT RECONNUES COMME LES HÉROÏNES
QU'ELLES SONT »

Gallimard

Volumineux de quatre cents pages, le nouvel opus du gynécologue congolais va paraître, le 14 octobre, aux éditions Gallimard en France. Écrit à la première personne, explique-t-on, le livre « La force des femmes » retrace le combat de toute une vie en dépassant le genre autobiographique.

L'héroïne du roman, c'est la femme composée de toutes ces femmes. L'auteur rend un véritable hommage à leur courage et à leur lutte. Pour lui, il s'agit d'une lutte mondiale. « C'est vous, les femmes, qui portez l'humanité », indique le gynécologue congolais. Page 3

SÉCURITÉ SOCIALE DES AGENTS DE L'ÉTAT

Le ministre de la Santé apporte sa contribution à la proposition de loi portant régime spécial

Le ministre de la Santé a été invité par les membres de la Commission socioculturelle de l'Assemblée nationale pour apporter sa contribution à l'incidence que peut avoir la proposition de loi portant régime spécial de sécurité sociale des agents publics de l'Etat par rapport à d'autres statuts particuliers dans les différents secteurs professionnels. Pour le Dr Jean-Jacques Mbungani, six ans après la création de la Caisse nationale de sécurité sociale des agents publics de l'Etat, il est opportun que la branche Risques professionnels devienne enfin opérationnelle.

Page 3



Des agents de l'Etat lors d'une manifestation à Kinshasa

CAF-C1

V.Club va défier Marumo Gallants FC à Polokwane

Avec un moral au zénith après le verdict favorable du Tribunal arbitral du sport sur l'affaire du joueur Matutala et la victoire à l'arrachée face à Maniema Union, V.Club s'envole en Afrique du Sud pour affronter Marumo Gallants FC en C2 africaine.

C'est donc un groupe mentalement costaud

qui se rend en Afrique du Sud, avec l'entraîneur français Dominique Cionci et son adjoint Raoul Jean-Pierre Shungu. L'équipe va compter sur des cadres qui n'ont pas quitté la barque après le départ de l'ancien entraîneur, Florent Ibenge.

Page 4

Exemple

Dans le moment très particulier que nous vivons où des obstacles de toutes sortes se dressent sur la route que nous suivons afin d'asseoir sur des bases plus solides notre développement durable, il convient de rappeler à l'Etat que ses administrations et ses services publics doivent montrer l'exemple. Montrer l'exemple, c'est-à-dire privilégier l'austérité, lutter contre les déviations et la concussion, réduire le plus possible les dépenses publiques, veiller à ce que chacun de leurs agents travaille efficacement, bref lancer à la société civile des messages audibles sur leur volonté d'agir dans le bon sens.

Cette tâche, dira-t-on, est clairement assumée par les plus hautes autorités de l'Etat, le président de la République et son Premier ministre tout spécialement, qui l'ont inscrite en tête des priorités du présent quinquennat et qui ne cessent de le souligner lorsqu'elles prennent publiquement la parole. Mais en dépit de cet engagement au sommet de la nation, nombreux sont encore ceux et celles qui, dans la sphère publique, ne s'en préoccupent guère et qui préfèrent tirer un profit personnel de la mission dont ils ou elles ont la charge.

Chez nous comme partout ailleurs dans le monde, le puissant appareil étatique dont dépend pour une large part le progrès économique et social collectif laisse apparaître des failles qui ralentissent, voire même empêchent les avancées attendues par la population dans son ensemble. Bien visibles au niveau national, ces failles le sont nettement moins au niveau départemental et local alors même qu'elles impactent encore plus durement la vie quotidienne des citoyennes et des citoyens. D'où l'idée selon laquelle une véritable campagne devrait être lancée du haut en bas de l'appareil administratif pour rappeler à chaque agent sa responsabilité personnelle dans la concrétisation de la « marche en avant » qui doit marquer le présent quinquennat.

Pour dire les choses de façon encore plus directe, il nous semble que la mise en ordre de l'Etat, de ses administrations, de ses services publics devrait figurer en bonne, très bonne place dans le programme que présenteront tous ceux qui, dans l'année à venir, brigueront les suffrages des Congolaises et des Congolais, au plan national comme au plan départemental et local. Les campagnes qui précéderont ces échéances électorales seront, en effet, un moment idéal pour expliquer aux citoyens ce qui sera fait dans les prochaines années pour répondre à leurs attentes légitimes.

Convenons-en, le temps qui vient est propice pour une telle avancée.

Les Dépêches de Brazzaville

FINANCES

L'IGF étend ses tentacules de contrôle

Les effectifs devront passer de cent quarante-cinq à deux cents inspecteurs à l'horizon 2022. Par ailleurs, le processus de recrutement de quinze ingénieurs en informatique est lancé pour renforcer le dispositif en place.



Siège de l'Inspection Générale des Finances/DR

En tant que service d'audit supérieur du gouvernement, l'Inspection générale des finances (IGF) veut renforcer sa capacité de vérification et contre-vérification au second degré de toutes les situations douanières, fiscales ou parafiscales des contribuables ou redevables. Elle n'est pas prête à desserrer son étai sur le secteur public. Après la révélation tonitruante de plusieurs soupçons de détournements, commentés d'ailleurs abondamment par la presse locale, les dernières nouvelles viennent confirmer la détermination de l'inspecteur général des finances, Jules Alingete, de continuer à renforcer le dispositif de contrôle sur l'étendue du territoire national. En premier lieu, le change-

ment attendu viendra des effectifs qui vont augmenter pour atteindre deux cents inspecteurs d'ici à 2022. Pour des raisons d'efficacité sur le terrain, les effectifs ont commencé à grimper depuis quelques années. De soixante en 2019, ils sont passés à cent quarante-cinq en 2020. L'ambition affichée est désormais d'atteindre les deux cents inspecteurs d'ici à 2022. Cette augmentation s'explique par la nécessité d'atteindre les objectifs organiques. « La demande en termes de mission de contrôle est importante », explique-t-il. Le processus est bien lancé, avec les tests organisés actuellement dans plusieurs sites ciblés, notamment dans la ville de Kinshasa : Université protestante du Congo, lycée

Mgr Shaumba et Centre Mgr Shaumba.

Sur un volet plus technique, l'IGF entend également renforcer sa capacité de collecte des données. Quinze nouveaux ingénieurs en informatique viendront en renfort à l'issue d'un concours de recrutement de nouveaux agents. « Le contrôle des entreprises publiques exige des connaissances très approfondies en informatique. C'est pour cela que nous aurons des inspecteurs de profil ingénieur en informatique », renchérit-il. Concrètement, leur mission sera d'aider l'IGF à accéder aux différents serveurs pour prendre les données. « Cela va nous aider à atteindre la vitesse de croisière », conclut-il.

Laurent Essolomwa

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SÉCURITÉ SOCIALE DES AGENTS DE L'ÉTAT

Le ministre de la Santé apporte sa contribution à la proposition de loi portant régime spécial

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbugani, a été invité par les membres de la Commission socioculturelle de l'Assemblée nationale pour apporter sa contribution à l'incidence que peut avoir la proposition de loi portant régime spécial de sécurité sociale des agents publics de l'Etat par rapport à d'autres statuts particuliers dans les différents secteurs professionnels.

Dans son exposé, le ministre Jean-Jacques Mbugani a tout d'abord souligné l'importance de la proposition de loi, faisant suite à la création de la Caisse nationale de sécurité sociale des agents publics de l'Etat (CNSSAP). Il a, ainsi, attiré l'attention des membres de la Commission sur l'interdépendance existant entre les différentes branches de prestations prévues dans le décret n°15/031 du 14 décembre 2015 portant création, organisation et fonctionnement de la CNSSAP, particulièrement les branches risques professionnelles et pensions/retraites.

« En effet, la surveillance médicale du travailleur agent public de l'Etat, à travers les contrôles médicaux péri-

odiques ainsi que ses conditions de travail, ont une influence sur son état de santé en fin de carrière. Ainsi, dans le cadre de la réforme de la Fonction publique, un décret avait été pris quatorze jours après celui créant le CNSSAP, notamment le décret n°15/043 du 28 décembre 2015 portant fixation du cadre organique des structures standards à compétences horizontales communes à toutes les administrations centrales des ministères, institutions et services publics, qui prévoit la mise en place des bureaux qualité de vie au travail ne devant s'occuper que des risques psychosociaux, notamment le stress alors qu'il y avait fallu inclure les ac-

cidents de travail, maladies professionnelles et autres entités morbides en milieu de travail. Ce processus n'est pas encore opérationnel à ce jour même au sein de dix ministères pilotes choisis (Agriculture, Pêche et Élevage, Budget, Finances, Développement Rural, Environnement et Développement durable, EPST, ITPR, Fonction publique, Plan et Portefeuille)», a indiqué le ministre de la Santé.

Pour le Dr Jean-Jacques Mbugani, six ans après la mise en place du CNSSAP, il est opportun que la branche Risques professionnels devienne enfin opérationnelle. Par ailleurs, « pour éviter de saigner la caisse des retraites avec des retraités très mal en point », il estime qu'il serait efficient de s'occuper de leur état de santé en cours d'emploi à travers notamment l'implémentation des activités de prévention des risques professionnels par la Fonction publique (CNSSAP) et le ministère de la Santé pu-

blique, Hygiène et Prévention (Programme national de santé au travail, PNST); la modification du décret n°15 /043 du 28 décembre 2015 ; la proposition d'intégrer une ligne budgétaire/dépenses de santé dans le budget d'investissement du gouvernement pour l'atteinte de la Couverture santé universelle (CSU), dans le cadre de la santé au travail à travers les activités telles que la surveillance médicale des agents publics de l'Etat et visites sanitaires des lieux de travail au sein des structures de la Fonction publique ; la réalisation des études et enquêtes sur la CSU / volet santé au travail et le suivi des interventions en rapport avec les objectifs de développement durable, notamment 1,3,6,8 et 13.

Il sied de noter que dans leurs interventions, les députés membres de la Commission socioculturelle de l'Assemblée nationale ont profité de la présence de l'autorité sanitaire du pays pour soulever d'autres préoccupations qui concernent

le secteur de la santé, tout en félicitant au passage le ministre pour les efforts qu'il ne cesse de déployer pour améliorer la situation sanitaire en République démocratique du Congo. Ces préoccupations ont tourné notamment au tour de la politique du ministère relative à l'amélioration de la situation des médecins et des non-médecins dans la globalité. Ainsi, dans le but de répondre de manière précise aux différentes questions soulevées par les membres de la Commission, le ministre Mbugani a sollicité et obtenu un délai pouvant lui permettre de préparer ses réponses. La Commission a souhaité que le patron de la Santé revienne au Palais du peuple, le 16 octobre, en vue d'éclairer la lanterne des élus du peuple et enrichir davantage le débat sur la proposition de loi sous examen. Signalons que la dite proposition de loi a été initiée par les députés nationaux Jacques Djoli, Maurice Tambwe et Matadi Nenga.

Blandine Lusimana

VIENT DE PARAÎTRE

« La force des femmes » du Dr Denis Mukwege

Volumineux de 400 pages, le nouvel opus du gynécologue congolais va paraître le 14 octobre, aux éditions Gallimard, en France.

Écrit à la première personne, explique-t-on, le livre « La force des femmes » retrace le combat de toute une vie en dépassant le genre autobiographique. L'héroïne du roman, c'est la femme composée de toutes ces femmes. L'auteur rend un véritable hommage à leur courage et à leur lutte. Pour lui, il s'agit d'une lutte mondiale. « C'est vous, les femmes, qui portez l'hu-

manité », indique le gynécologue congolais. Ainsi, explique-t-on, à travers le récit d'une vie consacrée à la médecine

et dans un vrai cri de mobilisation, le Prix Nobel de la paix 2018 met le lecteur face au fléau qui ravage son pays, la République démocratique du Congo, et invite à repenser le monde. « La force des femmes » clame haut et fort que guérison et espoir sont possibles pour toutes les survivantes.

La force de la parole
Ainsi, dans son livre, le Dr Denis Mukwege revient



« Dans la pratique du viol, le silence est une arme absolue du bourreau. Le fait que cette petite fille parle à un général, avec un courage... La force de sa parole a fait écrouler un gé-

ral, il s'est évanoui. Cela montre notre vulnérabilité à tous. Parfois nous pensons que les femmes sont plus vulnérables, mais nous sommes tous vulnérables », a expliqué le médecin congolais

sur la chaîne française « France Inter ». Au sujet des femmes abandonnées par leurs familles après un viol, en République démocratique du Congo, le médecin congolais a déclaré : « Avec ces femmes, j'ai découvert que soigner les blessures physiques n'était pas suffisant. Elles ont des blessures psychologiques beaucoup plus profondes, car elles sont rejetées et accusées d'une faute qu'elles n'ont pas commise, et leurs bourreaux sont en liberté ».

En outre, le Dr Mukwege a déclaré : « Je crois en la force des femmes. Lorsque je vois l'état dans lequel les femmes arrivent à l'hôpital, cette capacité de transformation de la peine en pouvoir, pour moi c'est très impressionnant ».

Le Dr Denis Mukwege est déjà l'auteur du livre « Plaidoyer pour la vie », paru en 2018 et co-auteur de l'ouvrage « Réparer les femmes », co-écrit avec le chirurgien belge, Guy-Bernard Cadière, paru en 2019.

Patrick Ndongidi

CAF-C1/

V.Club va défier Marumo Gallants FC à Polokwane

Avec un moral au zénith après le verdict favorable du Tribunal arbitral du sport (TAS) sur l'affaire du joueur Matutala et la victoire à l'arrachée face à Maniema Union, V.Club s'envole en Afrique du Sud pour affronter Marumo Gallants FC en C2 africaine.



V.Club de Kinshasa, saison 2021-2022

La délégation de l'AS V.Club, selon le programme du club, a quitté Kinshasa le 12 octobre par l'aéroport de Ndjili, pour Polokwane, en Afrique du Sud, où le club congolais affronte le vendredi la formation de Marumo Gallants FC. Les deux équipes s'affrontent en match aller du deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération. V.Club part pour l'Afrique du Sud avec un moral gonflé après sa réhabilitation, le 8 octobre, par le TAS,

sur le dossier de transfert du joueur Matutala Zao, après une condamnation au premier degré de la Fédération congolaise de football association (Fécofa).

Le club a repris donc ses neuf points retranchés lors du traitement de ce dossier par la Fécofa, après son recours introduit auprès du TAS. Il est, par ailleurs, galvanisé par sa victoire le 9 octobre au stade des Martyrs sur l'AS Maniema Union (2-1), au terme d'un match

renversant de la cinquième journée de la 27e édition du championnat de la Ligue nationale de football.

C'est donc un groupe mentalement costaud qui se rend en Afrique du Sud, avec l'entraîneur français Dominique Cionci et son adjoint Raoul Jean-Pierre Shungu. L'équipe va compter sur des cadres qui n'ont pas quitté la barque après le départ de l'ancien entraîneur, Florent Ibenge. Il y a, entre autres, Amédée Masasi, Lilepo Ma-

kabi, Merveille Kikasa et le capitaine expérimenté Ebunga Simbi « Saoulé », etc., ainsi que les atouts d'attaque Obed Mayamba et Eric Kabwe, ancien de Lubumbashi Sport.

Adversaire de V.Club, Marumo Gallants FC a été créé cette année, en reprenant la licence de l'équipe de football Tshakhuma Tsha Madzivhandila (TTM) pour évoluer directement en première division sud-africaine, et relocalisé dans la ville de Polokwane. Marumo Gallants a pris date avec l'histoire du football sud-africain en remportant la Coupe d'Afrique du Sud en 2021. Le club a donc fait ses premiers pas en compétition africaine interclubs, en éliminant, au

premier tour préliminaire, Futuro Kings de la Guinée équatoriale.

L'entraîneur de Marumo Gallants est le technicien français Sébastien Migné, ancien adjoint du sélectionneur français des Léopards de la République démocratique du Congo, Claude Le Roy. Il a aussi dirigé la sélection du Congo Brazzaville, les Diables rouges, et connaît assez bien le football congolais. Le rendez-vous est pris pour le 15 octobre au stade Peter Mokaba (46 000 places) de Polokwane pour le premier acte de la double confrontation entre les deux clubs.

Martin Engimo



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

SAISISSEZ LE LIEN
OU



SCANNEZ LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE | LE COURRIER DE KINSHASA | LES DÉPÊCHES DE LIBREVILLE

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gouesso
Brazzaville - République du Congo
(+242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT

SOCIÉTÉ
*
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL

* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gouesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



LIBYE

Fathi Bashagha en lice pour la présidentielle

L'ancien ministre de l'Intérieur de 2018 à 2021 a annoncé sa candidature, le 11 octobre, pour la présidentielle de décembre prochain en Libye.



Dans son programme, Fathi Bashagha (59 ans) met en avant la sécurité et les réformes économiques. « Il y a un besoin urgent d'un plan de réforme économique. D'abord en améliorant la valeur du dinar par rapport au dollar, qui affecte la vie de tous les Libyens, puis en relançant l'économie et le commerce. Certaines personnalités politiques ne veulent pas des élections, car elles menacent leurs intérêts personnels. D'autres ont peur que les élections ramènent au pouvoir quelqu'un qui ne convient pas à la Libye, issu de l'ancien régime ou de l'armée », a-t-il déclaré. Rappelons qu'en février dernier, il a été battu de justesse lors des élections au poste de Premier ministre de transition, dans le cadre des efforts de paix menés par les Nations unies. Le même mois, il a survécu à ce que ses collaborateurs ont appelé une tentative d'assassinat « bien planifiée », une grêle de balles tirées sur son convoi sur une autoroute près de Tripoli. De leur côté, le maréchal Khalifa Haftar ou encore Seif al-Islam, fils de Moammar Kadhafi, n'excluent pas de se porter candidats.

Le scrutin à venir est considéré comme une issue à l'instabilité dans laquelle est plongée la Libye depuis 2011 dans la foulée du printemps arabe. Le rendez-vous de décembre constitue donc la principale mission du gouvernement d'union nationale mis en place en mars dernier sous l'égide la communauté internationale.

Yvette Reine Nzaba

TURQUIE

Recep Tayyip Erdogan entame une nouvelle tournée africaine

Après l'Algérie, le Sénégal et la Gambie où il s'était rendu en début d'année, le président turc est de nouveau attendu, à partir du 20 octobre, au Togo, au Nigeria et en Angola où il rencontrera respectivement ses homologues Faure Gnassingbé, Muhammadu Buhari et João Lourenço.

A Lomé, première étape de sa tournée, Recep Tayyip Erdogan avait déjà dépêché, depuis avril, une ambassadrice avec l'ouverture d'une ambassade. Les deux pays entretiennent depuis quelques temps d'excellentes relations d'amitié et étudient également l'option d'une liaison aérienne directe entre leurs deux capitales, en dehors des accords qui les lient sur les plans économique, militaire et de l'éducation.

Notons que le président turc implique de plus en plus son pays en Afrique, intensifiant ses échanges diplomatiques et économiques avec le continent. Il est annoncé, en exemple, la signature prochaine de trois accords avec le Nigeria, première économie d'Afrique et partenaire commercial principal d'Ankara en Afrique subsaharienne, portant sur les hydrocarbures, l'énergie et la métallurgie. Le volume commercial entre les deux pays a atteint la barre de deux milliards de dollars à la fin de 2020, selon le ministre turc de l'Énergie et des Ressources naturelles, Fatih Donmez.

En ce qui concerne l'Angola, le président turc avait indiqué son intention de porter les échanges commerciaux à cinq cents millions de dollars. « Nos échanges commerciaux avec l'Angola représentent 176 millions de dollars américains, c'est largement insuffisant », avait déclaré Recep Tayyip Erdogan qui recevait son homologue angolais, João Lourenço, en juillet dernier.

Yv.R.Nz.

ECONOMIE NUMÉRIQUE

Google prévoit investir un milliard de dollars sur cinq ans en Afrique

L'investissement annoncé vise à favoriser un accès rapide et abordable à internet et un soutien financier aux start-up locales.

Selon les estimations de la Banque mondiale (BM), moins d'un tiers de la population africaine est actuellement connectée à l'internet haut débit, dont la moitié de la population a moins de 18 ans. Il s'agit d'un marché prometteur pour Google, qui envisage un plan d'investissement d'un milliard de dollars sur cinq ans, promettant un accès plus rapide et abordable à internet ainsi qu'un soutien financier aux start-up locales. « Il y a du travail à faire pour rendre l'internet accessible, abordable et utile pour chaque Africain. Je suis ravi de réaffirmer notre engagement envers le continent en investissant un milliard de dollars sur cinq ans pour soutenir la transformation numérique de l'Afrique », a déclaré le président directeur général de Google, Sundar Pichai.

Les segments d'intervention du financement de Google sont : l'amélioration de l'accès à internet et les produits numériques, le soutien aux start-up, l'autonomisation des entreprises et le soutien aux associations à but non lucratif. En ce qui concerne l'amélioration de l'accès à internet, Google déploie

actuellement le câble sous-marin Equiano qui traversera l'Afrique du Sud, la Namibie, le Nigeria et Sainte-Hélène pour relier le continent à l'Europe.

Google annonce également la mise à disposition de Plus Codes, un système d'adressage gratuit et open source, permettant de fournir des adresses et de faciliter l'accès de la population à divers services en ligne, notamment l'e-commerce. « Inspiré par la scène innovante des start-up technologiques africaines », le directeur général de Google en Afrique, Nitin Gajria, a affirmé être « fermement convaincu que personne n'est mieux placé pour résoudre les plus grands problèmes de l'Afrique que les jeunes développeurs et créateurs de start-up ». L'entreprise prévoit également lancer un fonds d'investissement pour l'Afrique de cinquante millions de dollars qui fournira aux start-up un accès aux employés, au réseau et à ses technologies pour les aider à créer des produits significatifs pour leurs communautés.

Quant à l'autonomisation des petites entreprises et des entrepreneurs du Ghana, du Kenya, du Nigeria et d'Afrique du Sud

qui ont résisté aux difficultés économiques nées de la pandémie, Google va leur octroyer des prêts à faible taux d'intérêt. Une enveloppe de dix millions de dollars sera mise à leur disposition. Pour les organisations à but non lucratif, Google va mettre en place un soutien financier de quarante millions de dollars pour les aider davantage à répondre aux défis qu'elles observent dans leurs communautés.

Grâce à l'initiative GrowWith Google, le géant du numérique rappelle avoir formé, depuis 2017, plus de six millions de jeunes africains au numérique et avoir permis à dix millions d'Africains d'accéder pour la première fois à internet grâce à son système Android. Il faut dire que la covid-19 a suscité un regain d'intérêt pour le numérique en Afrique. Le haut débit, l'innovation, la numérisation sont quelques-uns des secteurs où les investissements affluent. Google qui croit au potentiel économique du numérique pour le continent est décidé d'y mettre davantage les moyens. Il s'agit-là d'une opportunité de tirer profit des dividendes numériques d'ici à 2025.

Noël Ndong

AUDIOVISUEL

L'Unesco présente la cartographie des industries du cinéma africain

L'Unesco vient de rendre public son rapport sur l'industrie cinématographique africaine qui contient des recommandations stratégiques pour aider le secteur.

Intitulé « L'industrie du film en Afrique : tendances, défis et opportunités de croissance », le rapport cinématographique de l'Unesco sur l'industrie cinématographique africaine contient des recommandations pour aider le secteur à réaliser son potentiel estimé de création de plus de vingt millions d'emplois et de contribution de vingt milliards de dollars au Produit intérieur brut (PIB) du continent. Un potentiel qui reste largement inexploité en dépit de l'augmentation de la production à travers le continent, selon ce rapport.

Le secteur audiovisuel africain emploie actuellement cinq millions de personnes et représente cinq milliards de dollars du PIB à travers l'Afrique. La production dans des pays, comme le Nigeria, s'élève à 2500 films par an. Le rapport contient également des recommandations stratégiques pour aider ce secteur. Ce document est la première cartographie des industries du cinéma et de l'audiovisuel du continent. Il vise à aider l'industrie du film et les décideurs

à prendre la mesure de la situation actuelle et à organiser de façon stratégique la croissance à venir du secteur. « Ce rapport met en évidence le grand potentiel du secteur audiovisuel africain, à la fois en termes de créativité et de croissance », a déclaré la directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay, pour atteindre son plein potentiel, qui lui permettrait de créer plus de vingt millions d'emplois et de contribuer à hauteur de vingt milliards de dollars au PIB combiné du continent.

L'équipement cinématographique numérique bon marché et les plateformes en ligne ont permis une distribution directe aux consommateurs et donné naissance à une nouvelle économie pour les créateurs de contenus, a indiqué l'Unesco. Et l'Afrique ne détient qu'un écran de cinéma pour 787 402 habitants, ce qui en fait le continent dont le nombre de salles de cinéma est le plus faible, souligne le rapport. Le piratage est un autre problème majeur pour cette industrie et malgré l'absence de

données précises, le rapport estime qu'il fait perdre 50% à plus de 75% des revenus des industries du film et de l'audiovisuel.

Le rapport souligne également que seulement dix-neuf pays africains sur cinquante-quatre (soit 34%) offrent un soutien financier aux réalisateurs. Il identifie aussi des difficultés qui affectent cette industrie de façon récurrente, notamment la liberté d'expression : dans quarante-sept pays, les professionnels de ce secteur font état de restrictions sur les questions qu'ils peuvent traiter dans leurs créations. L'enseignement, la formation et l'accès à internet ont également une incidence sur les industries cinématographique et audiovisuelle africaines.

La directrice générale de l'Unesco a appelé à renforcer la coopération internationale pour permettre aux cinéastes de tous les pays de s'exprimer et développer des industries culturelles et créatives viables ainsi que compétitives.

N.Nd.

SALON DE L'ENTREPRENEURIAT JUVÉNILE

Les préparatifs de la deuxième édition vont bon train

La présidente de l'association Enf'neuriat, Rose Marie Ovaga, a effectué une descente, le 11 octobre, au Groupe scolaire La Sopresco, dans le 8^e arrondissement de Brazzaville, Madibou, afin de sensibiliser les élèves à la nécessité de développer des projets communautaires.

La descente de Rose Marie Ovaga ainsi que d'autres membres de l'association Enf'neuriat « Mwana entrepreneur » marque, en effet, le lancement officiel de la série de sensibilisation dans le cadre des préparatifs de la deuxième édition du salon de l'entrepreneuriat des jeunes. Un événement qui met en exergue les initiatives entrepreneuriales des filles et garçons congolais.

En face des collégiens de La Sopresco, Rose Marie Ovaga a adopté un ton pédagogique pour expliquer à ces « futurs entrepreneurs » l'importance d'avoir une idée ou un rêve qui contribuera au bien-être des autres.

Pour commencer, elle leur a demandé d'observer leur environnement tout en identifiant un problème avant de proposer quelques pistes de solution. L'objectif de cet échange qui a pris l'allure d'une séance d'initiation à l'entrepreneuriat a été pour ces élèves de concevoir un



Rose Marie Ovaga échangeant avec les élèves Adiac

projet afin de défendre leur école lors de la tenue de la deuxième édition du salon.

« Lorsqu'on donne aux enfants la possibilité de réfléchir pour améliorer leur environnement, ils le feront toujours avec beaucoup d'innovation. Nous sommes optimistes

puisque ce que nous faisons est une cause humanitaire et socioéducative. Malgré les contraintes sanitaires et budgétaires, les préparatifs de la deuxième édition évoluent normalement », a indiqué la présidente de l'Enf'neuriat.

Elle a, par ailleurs, assuré

que la même opération sera rééditée dans les autres écoles publiques et privées. Une manière de donner la chance à un plus grand nombre d'élèves de mettre en évidence leurs initiatives lors de ce concours qui se déroulera, le 27 novembre prochain, sur le thème « En-

semble, bâtissons un monde meilleur pour demain».

Selon Rose Marie Ovaga, il est crucial que les partenaires accompagnent cette initiative puisque ces élèves seront encadrés avant de présenter leur projet au concours de l'entrepreneuriat et tenter de gagner un prix afin de concrétiser leurs idées.

Au terme de cette séance de partage, les élèves de La Sopresco, dont l'âge moyen est de 15 ans, se sont regroupés autour du concept les « Minis informaticiens » afin de vouloir mettre en place une application digitale pour leur école.

Notons qu'Enf'neuriat, « Mwana entrepreneur » en lingala, est une association à but non lucratif. Elle est orientée vers l'éveil des qualités entrepreneuriales chez les enfants dès l'école primaire, à travers la conception et la réalisation des projets entrepreneuriaux.

Rude Ngoma

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

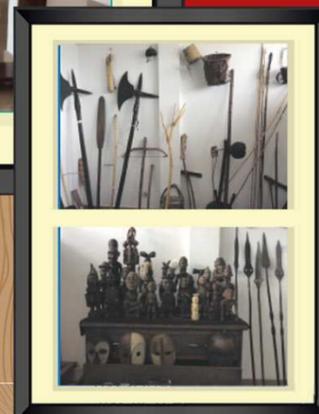
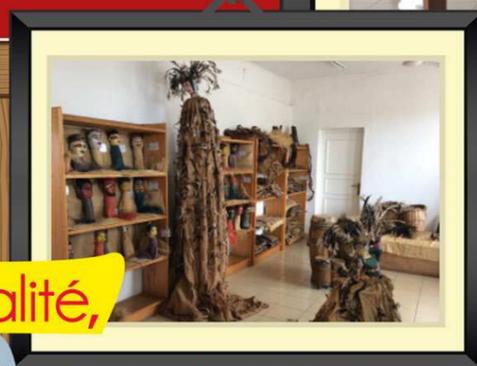
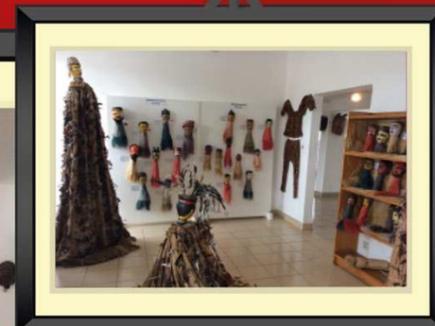
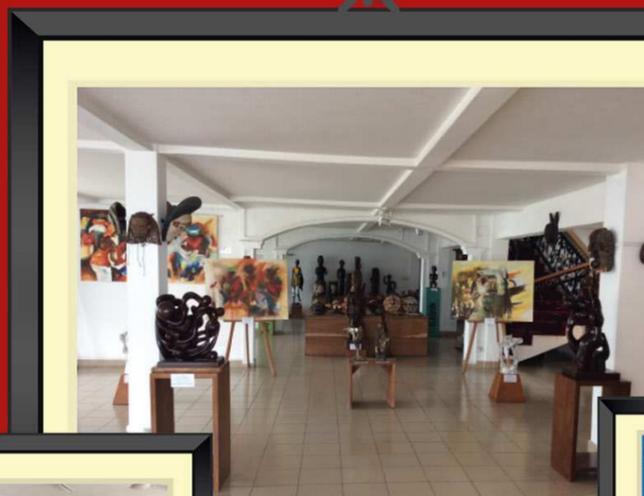
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

GOUVERNANCE

Le soutien au secteur privé retenu comme priorité du PND 2022-2026

Le gouvernement congolais a renouvelé son engagement d'œuvrer pour l'amélioration du climat des affaires, à travers un dialogue public-privé. L'engagement devra être inclus en tant qu'un axe prioritaire du nouveau Plan national de développement (PND 2022-2026) en cours d'élaboration.

La problématique de l'amélioration du climat des affaires et la participation du secteur privé au financement des projets intégrés dans le futur PND de la République du Congo, dans l'optique de redynamiser l'économie nationale, a été au centre d'une rencontre, le 11 octobre, à Pointe-Noire de la ministre de l'Économie et du Plan, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, avec les opérateurs économiques de cette ville.

La séance de travail a permis aux participants d'énumérer les difficultés du secteur privé de la capitale économique. Ceux-ci ont pointé du doigt l'environnement des affaires dans le pays, dans ce contexte de la double crise économique et sanitaire, qui est encore loin de favoriser l'éclosion du secteur privé, pilier de l'économie nationale.

À Pointe-Noire, la ministre de l'Économie entend traduire



l'engagement de l'exécutif à accompagner le secteur privé national afin qu'il joue sa partition et participe à la richesse nationale. Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a laissé entendre que l'actuel PND 2018-2022 n'a pas pris en compte l'épineuse question de l'amélioration de l'environnement des affaires. Cette fois-ci, a-t-elle dit, le nouveau PND

retiendra tous les besoins des opérateurs économiques, afin que les investisseurs locaux ou étrangers trouvent l'intérêt de rester au Congo. «*Que tous les axes que nous allons choisir de mettre dans le futur PND puissent donc drainer le financement du secteur privé. Notre démarche consiste à écouter le président de la Chambre de commerce*

Les participants à la rencontre DR de Pointe-Noire, ainsi que le syndicat patronal Uni Congo qui vient d'élaborer un livre blanc contenant les préoccupations du secteur privé. Il nous revient dans ce PND de retenir ce qui est plus pertinent pour qu'à court, moyen et long terme, des solutions soient enfin trouvées pour l'amélioration du climat des affaires », a-t-elle indiqué.

Le PND 2022-2026 prône, en effet, une économie congolaise forte et diversifiée. Le dialogue entre public et privé constitue, a poursuivi la ministre, le seul moyen pouvant permettre d'améliorer l'environnement des affaires. L'économie congolaise ne peut pas avancer sans le secteur privé, a-t-on insisté.

Quant à la nouvelle feuille de route du gouvernement (PND), les experts ressortiront, dans le document, le schéma de financement (budget, gap, stratégies de financements), l'analyse des facteurs de risques et l'identification des mesures d'atténuation, la stratégie de communication ainsi que les mécanismes de mise en œuvre et de suivi-évaluation. Rappelons que le rapport d'évaluation du PND 2018-2022, présenté récemment, avait jugé des résultats globalement faibles.

Fiacre Kombo

DISPARITION

Paul Dihoulou s'en est allé

Le secrétaire général de l'Union pour la démocratie et la République (UDR-Mwinda), Paul Dihoulou, est décédé le 11 octobre à Brazzaville à l'âge de 75 ans, a-t-on appris.

Chercheur botanique à l'Orosotom, Paul Dihoulou était secrétaire général de l'UDR-Mwinda, parti créé par feu André Milongo. Il animait depuis 2016 une frange du parti qui remettait en cause la légitimité de son président, Guy Romain Kinfoussia. La dernière déclaration officielle de Paul Dihoulou reste l'interview qu'il a accordée, le 8 septembre dernier, à la presse pour rejeter la réconciliation des membres du parti initiée par Guy Romain Kinfoussia, affirmant que ce dernier, radié depuis 2008, n'avait aucune légitimité pour le faire.

Paul Dihoulou avait souligné, dans sa réaction, que pour convoquer une réconciliation, il fallait bien qu'il y ait avant tout des dissensions au sein du parti. L'UDR-Mwinda, avait-il soutenu, était en paix et n'avait pas besoin de réconciliation. Même s'il y avait des problèmes, il ne revenait pas, avait-il dit, à un membre du parti de convoquer une réunion de telle envergure. «*Selon les textes de l'UDR-Mwinda, le congrès est l'organe suprême du parti. Dans l'intervalle des congrès, l'organe suprême est le Conseil national, qui est élu par le congrès. Guy Romain Kinfoussia a été radié du parti depuis 2008, pour nous il n'existe pas. S'il veut regagner*



Paul Dihoulou

le parti, il n'a qu'à écrire officiellement afin qu'il soit réintégré, comme disent les textes du parti, à défaut, qu'il crée son propre parti », contestait-il.

Malgré cette crise de leadership, l'UDR-Mwinda, qui fait partie des quarante-cinq partis politiques reconnus conformes à la loi par le gouvernement au titre de l'année 2020, avait été représentée à la concertation politique de Madingou par les deux protagonistes. Paul Dihoulou avait signé, le 21 juillet 2018 à Brazzaville, l'adhésion du parti au mémorandum

des partis de l'opposition congolaise que dirige Pascal Tsaty-Mabiala.

Dans le cadre de l'élection présidentielle des 17 et 21 mars derniers, Paul Dihoulou avait décidé de ne soutenir aucun candidat. Il indiquait dans une déclaration rendue publique récemment que son parti n'avait signé aucun accord avec un quelconque candidat à l'élection présidentielle. En outre, il appelait les cadres et les militants de ce parti à préserver la paix et à demeurer vigilants.

Parfait Wilfried Douniama

DGIFN

Le directeur général veut dynamiser l'inclusion financière

Le nouveau directeur général des institutions financières nationales (DGIFN), Jean Pierre Nonault, entend tout mettre en œuvre pour rendre dynamique et innovante son institution, en vue de favoriser l'inclusion financière.

«*Mon objectif est d'accélérer la transformation de la structure, d'intensifier notre travail sur le périmètre d'intervention qui nous a été confié. Toutes les mesures seront prises pour améliorer le fonctionnement et l'image de la DGIFN* », a indiqué le directeur général, le 12 octobre à Brazzaville, lors d'une réunion de prise de contact avec ses collaborateurs. Il a, en même temps, exhorté les cadres ainsi que tout le personnel à la ponctualité et à la disponibilité au travail.

Placée sous le ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public, la DGIFN assiste sa tutelle dans l'exercice de ses attributions dans le domaine des institutions financières nationales.

Composé de six directions (des établissements de crédit et assimilés; la microfinance; des assurances; de la réglementation et du contentieux; du contrôle des services; des affaires administratives et financières), la DGIFN est chargée notamment de veiller à la régulation du système financier national et à la sécurisation des dépôts des épargnants; promouvoir la modernisation, la diversification et la sécurisation des moyens de paiement; suivre les activités des institutions financières nationales; participer à l'orientation et à la coordination des politiques relatives au système financier national; promouvoir l'extension, la diversification et l'implantation nationale des établissements de crédit et assimilés.

Lopelle Mboussa Gassia



Siège social : Avenue Amilcar Cabral
BP: 2889
Tél. : 81 09 78 /55/56
Fax: 81 09 77
BRAZZAVILLE

DAO N°014/2021 LCB BANK relatif à la

Commande des Calendriers 2022

Date limite pour le dépôt des offres :

Le 7 Novembre 2021 à 16h 30

Lieu de retrait des DAO :

DIRECTION LOGISTIQUE LCB BANK.

Avenue Amilcar CABRAL
BP :2889 Brazzaville / République du Congo

Condition de retrait du DAO

50.000 FCFA



Siège social : Avenue Amilcar Cabral
BP: 2889
Tél. : 81 09 78 /55/56
Fax: 81 09 77
BRAZZAVILLE

DAO N°015 /2021 LCB BANK relatif à

L'ACHAT des VEHICULES

Date limite pour le dépôt des offres :

Le 8 Novembre 2021 à 16h 30

Lieu de retrait des DAO :

DIRECTION LOGISTIQUE LCB BANK,

Avenue Amilcar Cabral
BP : 2889 – Brazzaville / République du Congo

Condition de retrait du DAO

50.000 FCFA

SANTÉ

Des recommandations pour faciliter l'accès aux soins primaires

Les Croix-Rouge congolaise et française ont présenté, le 12 octobre à Brazzaville, les résultats d'une enquête faisant état des obstacles en matière d'accès aux services de santé tout en définissant des recommandations afin de résorber le problème.

Construire ou agrandir les centres de santé dans les localités où la demande des soins est croissante ; recruter les sages-femmes, les techniciens de laboratoire et les affecter prioritairement dans les formations sanitaires de zones rurales ; combattre la vente illicite des médicaments par le personnel sanitaire ; revoir à la baisse le niveau de contribution financière des centres de santé intégrés car chaque mois 20% de leurs recettes sont transférées aux districts sanitaires font partie des multiples recommandations évoquées par Jean-Christophe Bounkou Bazika ayant dirigé l'enquête sous le label du Centre d'études et de recherche sur les analyses et politiques économiques (Cerape).

La proposition de procéder à une étude approfondie sur la gouvernance, le fonctionnement et le financement des formations sanitaires a été formulée. Elle permettra de tirer des enseignements utiles sur le comportement du personnel soignant face aux malades, la répartition



et l'utilisation des fonds par les centres de santé intégrés et éventuellement de suggérer une réforme du mode de répartition et de gestion.

L'étude sociologique de l'accès et des barrières à l'accès aux soins a été réalisée dans les départements de la Bouenza, de Brazzaville, de la Cuvette, du Niari, de Pointe-Noire et de la Sangha. Les contraintes sont multiples : la

distance moyenne pour atteindre les formations sanitaires proches est de 3km dans les zones rurales. A cela s'ajoutent le statut social et la taille des ménages. 84% des ménages estiment que la barrière aux soins de santé est due à la pauvreté tandis que 63% pensent qu'avoir beaucoup d'enfants pose problème car cela rend insoutenable les dépenses de santé des ménages. Aussi, au

Présentation de l'étude de l'accès aux soins niveau des femmes, seulement 10,77% consultent une sage-femme. «Le nombre de sages-femmes qui vont en retraite n'est pas proportionnellement compensé. Les femmes veulent bien les consulter mais ne savent pas où les trouver », a expliqué Jean-Christophe Bounkou Bazika. « Plusieurs maux minent notre système de santé. Depuis quelques temps, nous

travaillons d'arrache-pied sur la revitalisation des districts sanitaires pour améliorer l'offre des soins de santé primaires en les rapprochant davantage de la population», a fait savoir le directeur général des soins et services de santé, le Pr Henri Germain Monabeka, prenant acte des recommandations pour améliorer la donne en précisant que l'étendue du travail ne peut pas se faire en un jour. Pour le chef de délégation de la Croix-Rouge française, Jérôme Socie, cette étude donne de la matière qui permet de faire un plaidoyer afin de mobiliser davantage les partenaires pour accompagner le Congo dans le processus de facilitation de l'accès aux soins primaires, notamment dans les zones enclavées. Il convient de dire que les Croix-Rouge congolaise et française concourent au renforcement des capacités de ripostes aux épidémies en contexte covid-19 dans les départements où l'enquête a été réalisée.

Rominique Makaya

COVID-19

L'attestation de vaccination bafouée dans la ville océane

Bon nombre de gens se posent la question, depuis le 30 septembre, à Pointe-Noire sur l'importance de l'attestation de vaccination contre la covid-19, après que des agents de la force publique ont déchiré celle d'un jeune garçon.

La scène s'est déroulée à l'entrée Tchiali, quartier situé dans l'arrondissement 5 Mongo-Mpoukou, où un jeune homme, après avoir été interpellé pour non port du masque, a vu son attestation être déchirée comme un vulgaire papier par un des éléments de la force publique sillonnant les quartiers dans un véhicule. Cela, à la stupéfaction des habitants du quartier ainsi que des passants. Ce jeune homme a expliqué : « Nous sommes venus chez le menuisier faire réparer un meuble. Pendant que nous attendions, un véhicule de police BSIR s'est

arrêté. Ceux qui étaient dedans m'ont interpellé puis m'ont demandé pourquoi je ne portais pas de masque. J'ai expliqué que c'est parce que je suis déjà vacciné. Ils ont voulu une preuve et je leur ai présenté mon attestation de vaccination. Ils ont regardé et l'un d'eux l'a déchirée comme si c'était un simple papier puis ils ont démarré et sont partis. Les gens qui ont suivi la scène étaient tous étonnés ».

Ces faits ont suscité beaucoup de réactions et de débats non seulement dans le quartier où ils se sont produits, mais aussi ailleurs

dans la ville. Et jusqu'à présent les points de vue et les interrogations fusent : l'attestation de vaccination est-elle réellement importante ? Si oui pourquoi la déchirer ? Ce document sert-il ou servira-t-il vraiment ? Le gouvernement a dit qu'à partir de novembre, il faut en avoir pour accéder à certains lieux. Pourquoi la déchire-t-on ici ?

Convaincus de l'importance de ce document, d'aucuns ont estimé que les autorités devraient interpellier les éléments de police concernés et aussi sensibiliser la force publique à l'importance du

vaccin et de l'attestation de vaccination contre la covid-19. Un père de famille ayant requis l'anonymat a déclaré : «Ce genre d'actes remet en question les efforts des autorités du pays à convaincre les Congolais de se faire vacciner et ce n'est pas bon. L'attestation de vaccination est importante. Si ceux qui sont censés faire respecter les mesures du gouvernement pour lutter contre la covid-19 ne reconnaissent pas l'importance de l'attestation de vaccination, c'est grave. Ils doivent être interpellés ».

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

SOCIÉTÉ HIRAM

TRAVAUX PUBLICS - VENTE DE VEHICULES - IMMOBILIER

COMMERCE GENERAL & TRANSIT

Siège social : 1236, rue Kouma à Ouenzé / Tél. : (+242) 05 379 56 70 / Email : Hiram-Congo@gmail.com

RCCMCG/BZV/13A16749/NIU : M21000000202229

SCIEN : 1899212/SCIET : 1899212012

Brazzaville - République du Congo

DÉPARTEMENT DU POOL

Un appui substantiel envisagé des structures d'enseignement technique de Boko

Une semaine après la rentrée scolaire 2021-2022, le ministre en charge de l'Enseignement technique, Ghislain Thierry Ebomé Mangoussa, a effectué une descente dans le district de Boko, où il a constaté, le 11 octobre, que les élèves ont effectivement démarré les cours.

A l'issue des échanges avec les animateurs du Centre des métiers agricoles (Cema) et du Collège d'enseignement technique agricole (CETA) de Boko, un état des lieux a été fait assorti des recommandations qui seront adressées au ministère et aux personnes de bonne volonté, « afin de perfectionner les conditions de travail des enseignants et améliorer la qualité de l'enseignement du point de vue pratique », a relevé le ministre avant de mettre le cap au collège d'enseignement technique agricole, à deux cent mètres du Cema. Outre les affaires classiques comme le déficit en personnel enseignant de métier, en matériaux et équipement des travaux pratiques à savoir, entre autres, tracteur, houes, machettes, moto



La délégation ministérielle dans une salle de classe à Boko

pompe, porcherie, le ministre Ghislain Thierry Ebomé Mangoussa a noté également que ces structures disposent des locaux dont la plupart offrent un visage apocalyptique suite aux troubles sociaux-politiques que le pays avait connus. Dans les échanges, le personnel enseignant a présenté au ministre quelques préoccupations concernant les propriétaires fonciers qui viennent réclamer leur espace estimé à 25 ha, laissé par leurs familles et qui serait, selon eux, occupé par le collège. Ghislain Thierry Ebomé Mangoussa a dit avoir noté toutes ces doléances et promis que des solutions idoines seront trouvées pour régler au plus vite ces problèmes.

Guillaume Ondze

VIOLENCES FAITES SUR LE GENRE

Les jeunes congolaises plaident pour une pleine protection

Lors de la célébration, le 11 octobre, de la Journée internationale de la fille, Débora Blanche Moulou, au nom des filles congolaises, a rendu public un message dans lequel elle demande au gouvernement et ses partenaires de faire du numérique une source d'émancipation et non la cause de destruction des jeunes filles.

En présence de plusieurs membres du gouvernement, des membres du corps diplomatique et du système des Nations unies, Débora Blanche Moulou a dit haut ce que ses sœurs et compatriotes vivent au quotidien. Sans langue de bois, elle a dénoncé, lors de la cérémonie organisée par le ministère de la Promotion de la femme, les violences dont sont victimes les filles sur toute l'étendue du territoire national.

Selon elle, les filles continuent d'être exposées aux violences et le numérique au Congo est encore une affaire de luxe. « Au nom des filles du Congo, je vais souligner quelques faits que nous rencontrons au quotidien. En restant dans l'esprit du thème de cette journée, nous voulons signifier qu'il y a des filles au Congo qui ne savent pas ce que c'est qu'un ordinateur. Les filles



Des membres du gouvernement posant avec les élèves/Adiac

sont les principales victimes des violences dans les écoles. Certaines abandonnent les études à cause de ce qu'elles subissent », a-t-elle expliqué.

Pour sa part, la ministre de la

Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Inès Nefer Ingani, a rappelé les différentes décisions prises par le gouvernement pour protéger la jeune fille en particu-

lier et les femmes en général. « Les filles méritent une éducation de qualité, car les violences en milieu scolaire restent un sujet tabou. Cette question de violence sexuelle dans son ensemble demeure

préoccupante. Notre pays continue de mener plusieurs actions, comme l'opérationnalisation du numéro vert 1444 connecté au 117 de la police ou la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre », a rappelé Inès Nefer Ingani.

Toujours dans le cadre de la célébration de cette journée qui marque le lancement d'une série d'activités jusqu'au 30 octobre, des ordinateurs et tablettes ont été offerts aux meilleures élèves au BEPC puis aux meilleures blogueuses.

Si sur le plan international cette journée a été célébrée sur le thème « Génération numérique, notre génération », le thème principal sur le plan national a été « Les violences faites à la fille en milieu scolaire dans le contexte du covid-19 ».

Rude Ngoma

«...L'opérationnalisation du numéro vert 1444 connecté au 117 de la police ou la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre »

DIRECT

PROGRAMME DU JOUR **MERCREDI 13 OCTOBRE 2021**

- 06.00 PLAYLIST NON STOP
- 08.30 F.F TALK SHOW
- 09.30 19.45 REDIFFUSION
- 10.15 GRAND REPORTAGE
- 10.30 MWASI YA CONGO
- 11.00 CINEMA CONGOLAIS
- 12.30 ECOLE D'ART
- 13.00 DOC/ FLEUVE CONGO
- 14.00 C'EST MON AFFAIRE
- 14.30 CDIRECT INSIDE
- 15.00 PLAYLIST NON STOP
- 17.00 FACE O MIROIR
- 18.00 C-TECH CONGO
- 18.30 CONGO SPORT
- 19.00 CDIRECT INSIDE
- 19.30 GRAND REPORTAGE
- 19.45 L'EDITION 19.45
Une personnalité prestigieuse du monde de la politique décrypte l'actualité des 2 Congo sur le plateau.
- 20.30 DIASPORA MAG
- 21.00 CINEMA CONGOLAIS
- 22.30 CARRE MUSIC
- 23.15 FF TALK SHOW

NOTRE SELECTION

14.00 C'EST MON AFFAIRE

Le magazine qui traite les questions de développement personnel

19.45 L'INVITÉ 19.45

Les infos du Congo vu du Congo et vu du monde

LES BOUQUETS **CANAL+** CANAL 334
EASY TV by CANAL+ CANAL 3
free CANAL 449

DIRECT

Animatrice :
Coach LESLIE

Invité :
WALDY
"Fondateur de la marque #NTMY Club"

C'EST MON Affaire
COACHING & ENTREPRENEURIAT

LUNDI 11 OCTOBRE 2021

20H30 | Congo
21H30 | France

LES BOUQUETS **CANAL+** CANAL 334
EASY TV by CANAL+ CANAL 3
free CANAL 449

Entre nous

LE CARREFOUR DES PERSONNALITÉS !

AVEC **INGRID KABONGO**

CHAQUE DIMANCHE

15H00 (CONGO)
16H00 (FRANCE)

LES BOUQUETS **CANAL+** CANAL 334
EASY TV by CANAL+ CANAL 3
free CANAL 449

NÉCROLOGIE



Le directeur national de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) pour le Congo a la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel, les amis et connaissances, du décès de M. Mboussa Achille, agent à la Direction nationale-Brazzaville, survenu le mercredi 6 octobre 2021 à Brazzaville. La veillée mortuaire est organisée au n°04, de la rue Louomo à Mougali (Rfce école primaire de la Paix). Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

La famille Mbani André (Mbani Béatre, Kidzié Alain, Mbani Frédéric, Mbani Serge Péphin, Youla Gildas) et enfants ont le regret d'annoncer le décès de leur frère aîné, Lékibi Jules, survenu le mercredi 6 octobre 2021 à Pointe-Noire. La veillée est située à son domicile à Mongo Kamba, quartier Movis. À Brazzaville : la veillée a lieu au n° 103, rue Makotipoko, avenue Marien-Ngouabi à Mougali. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



RELIGION

La femme doit se lever et bâtir une nation

Les servantes de Dieu venues de la République démocratique du Congo (RDC), du Nigeria, du Gabon et du Congo ont animé, le 12 octobre, une conférence de presse pour évoquer le thème et les enjeux de la conférence internationale des femmes élites qui s'ouvre le 13 octobre par des plénières au Palais des congrès de Brazzaville.

La deuxième édition de la conférence internationale des femmes élites (Cife), qui se tient du 13 au 17 octobre, a pour objectifs d'encourager et équiper les femmes à œuvrer efficacement en faveur de leurs nations ; amener les femmes à mieux se valoriser et à réaliser leur destinée ; lutter contre la présomption d'incompétence ; être actives au développement et relever les défis de leur génération.

La Cife est une plateforme qui aborde l'épineuse question de l'apport de l'élite féminine chrétienne en particulier et de la femme en général dans le développement et la gouvernance des nations. Elle s'organise sur le thème « Femme et destinée prophétique des nations », tiré du livre de Daniel au chapitre 2, verset 19 à 22.

Durant cinq jours, les oratrices venues du Gabon, du Nigeria, de la RDC et du Congo échangeront avec différentes femmes, serviteurs et servantes de Dieu des différentes Eglises du Congo et d'ailleurs, à travers des ateliers qui débiteront du 14 au 16 octobre en matinée et des plénières qui auront lieu du 15 au 16 octobre en soirée. Il y aura comme invités : pasteur Roselyne Oduyemi du Nigeria, prophétesse Sissi Bogoli de la RDC, Dr Aline Ngon-



Une vue des oratrices/Adiac

go du Congo, prophétesse hôte, Patricia Yoka du Congo.

« Le temps est arrivé où l'Afrique veut se définir par la femme, le temps est arrivé où le mondain divin est accordé à la femme, elle a un impact à jouer dans les familles, dans les nations à la lu-

mière des saintes écritures. La femme n'a pas le droit de se marginaliser face aux défis qui sont conséquents aujourd'hui, elle ne doit pas se mettre en marge, elle doit se lever et bâtir; elle n'est pas un accident de parcours. La femme est la création parfaite de

Dieu, elle a son mot à dire, elle doit se lever et impacter véritablement les nations », a fait savoir la visionnaire de la Cife, la servante de Dieu de la communauté chrétienne Armée de victoire, Patricia Yoka.

Expliquant sa vision, Patricia

Yoka s'appuie sur les écritures saintes, dans le livre de proverbes, la femme sage bâtie sa maison, l'insensée la renverse. « Vous ne pouvez pas bâtir la nation si vous ne maîtrisez pas les enjeux prophétiques de cette nation, vous ne pouvez pas bâtir une nation si vous n'avez pas le discernement, la révélation de temps dans lequel nous sommes, la révélation de ce que Dieu peut faire dans les nations. Je pense qu'aujourd'hui, la femme est le meilleur instrument que Dieu a choisi, elle est un instrument puissant à la disposition des nations, des familles », a-t-elle indiqué.

Les oratrices interviendront sur les axes suivants : quel est le regard que la femme a aujourd'hui par rapport à tous ces enjeux et quelle est sa capacité de réaction face à toutes ces circonstances et, comment elle peut introduire la nation dans sa destinée prophétique ? Quelle est la mission et l'évocation prophétique de l'église ? Comment l'église en tant qu'instrument d'évangélisation peut-elle introduire la nation dans sa destinée prophétique ? Signalons qu'un concert de louange, d'adoration avec la journée de célébration mettra fin à cet événement.

Rosalie Bindika

MUSIQUE

L'atelier Mwezi lance ses activités vendredi

L'année culturelle 2021-2022 va démarrer, le 15 octobre, à l'atelier Mwezi situé à Tchimbamba, dans le premier arrondissement Emery-Patrice-Lumumba, par une soirée dédiée à la rumba congolaise.

La célébration de la rumba congolaise des années 1970, 1980, 1990 et 2000 ouvre l'année culturelle à l'atelier Mwezi qui, jusqu'en juillet prochain, a conçu un alléchant programme pour le public.

En effet, après la première soirée rumba organisée en 2018, cette deuxième lance officiellement les activités de l'atelier Mwezi. Une soirée marquée par la prestation en live d'un orchestre composé de jeunes et vieux qui vont offrir au public un récital de chansons dites « Les merveilles du passé » de la rumba congolaise d'hier mais aussi les tubes de l'actuelle génération autour des mets et boissons locales comme au village lors des grandes retrouvailles festives.

En harmonie avec son objectif de contribuer à la formation, à la création et à la diffusion des projets artistiques, l'atelier Mwezi a prévu un panel d'activités liées à l'écriture, à la musique, au théâtre, à la danse et à la peinture. Ainsi, l'écrivain Laurent Gaudé va diriger l'atelier d'écriture « Tendre sur les mains », un autre atelier du genre sera animé par Emile Vital sans oublier les ateliers de danse avec les chorégraphes congolais.

Le projet « Kintuadi » ou Faisons ensemble en langue kongo est l'un des grands projets de l'atelier qui a lieu en mai-juin. Il va réunir des écrivains, des metteurs en scène et des comédiens. Cinq metteurs en scène (deux metteurs en scène de France, deux de Pointe-Noire et un de Brazzaville) vont travailler avec vingt comédiens. Une activité similaire avait eu lieu en février dernier au cours de laquelle a été revisitée l'abondante œuvre de l'écrivain et metteur en scène Sony Labou Tansi.

L'atelier Mwezi a noué un partenariat avec les départements de Mayenne et Loire-Authion, en France. Il compte faire bénéficier cette fructueuse entente aux artistes de Pointe-Noire et du Congo, notamment les artistes-peintres qui pourront exposer au Grand Baz'arts de Loire-Authion, de grandes retrouvailles des arts plastiques et des arts de la scène.

Signalons que le slameur-rappeur Diouf, résidant en France, a dirigé, du 27 septembre au 1er octobre, un atelier d'écriture sur la structure et arrangement des textes de slam, de rap et de chant à l'intention d'une dizaine de Ponténégrins. La restitution a été faite le 1er octobre à l'atelier Mwezi.

H.B.M.

DISPARITION

Le footballeur Laurent Koufiya a tiré sa révérence

L'ancien international congolais et ex-sociétaire des Diables noirs est décédé, le 11 octobre, des suites de maladie.

Laurent Koufiya, surnommé « Fiona-Fiona » par ses fans et « LK » pour les intimes, a été un ailier gauche virevoltant au sein de l'attaque des Diables noirs dont la vitesse et les tirs foudroyants faisaient toujours mouche lors des rencontres disputées par les jaunes et noirs.

Repéré par les dirigeants diabolins dans l'équipe l'AS TP de Kinkala, Laurent Koufiya sera recruté dans le club noir et jaune où il fera les beaux jours de 1984 à 1988 en inscrivant de nombreux buts et en contribuant au renouveau de ce club, quelques mois avant moribond et frolant même la relégation en division inférieure.

Plusieurs fois présélectionné et sélectionné en équipe nationale, Laurent Koufiya a participé au match retour Zaïre-Congo, le 14 Avril 1985, comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des na-

tions 1986, en Egypte, et à la campagne de la coupe de l'UDEAC la même année, à Libreville, au Gabon.

Mais c'est au sein de l'attaque des Diables noirs qu'il écrivit ses plus belles pages aux côtés de Pépin Bakelolo « Kwakara », le regretté José Ndey et l'insaisissable Bahamboula Mbemba Jonas « Tostao ». L'on se souvient encore de son but d'anthologie marqué contre Patronage, en 1985, d'un tir fumant de trente cinq mètres qui avait battu le gardien de buts Souzé mais aussi de ses deux buts marqués la même année contre Cara, en première période avant qu'Ange Ngapy ne rétablisse l'équilibre en fin de match.

Passionné et très volontaire, Laurent Koufiya s'entraînait souvent en individuel en matinée, les lendemains des matches, devant sa parcelle située dans la rue Jolly, à Baccongo, en faisant des jonglages

à la grande joie des passants et surtout des jeunes admirateurs.

Quand les Diables noirs décident dans les années 1988 de rajeunir l'équipe, Laurent Koufiya sera l'un des joueurs qui en fera les frais car désormais il sera plus sur le banc de touche que sur l'aire de jeu. Et cela va entraîner inéluctablement la fin de sa carrière malgré sa volonté de toujours donner pour le bien de l'équipe.

Gravement blessé au pied, dans les années 1997-1998, Laurent Koufiya ne s'est jamais rétabli de ses blessures qui lui faisaient toujours souffrir et l'empêchaient d'avoir une mobilité normale. En vain, il a demandé à plusieurs reprises de l'aide et de l'assistance pour des soins appropriés, malheureusement ses demandes sont restées infructueuses jusqu'à ce qu'il rende l'âme dans l'oubli et l'abandon total.

Hervé Brice Mampouya

SAISON 2021-2022

Le ministère des Sports place l'athlète au centre de tout

La saison sportive 2021-2022 a été officiellement lancée, le 12 octobre, par le ministre chargé des Sports. Placer l'intérêt de l'athlète au centre de toutes les actions, tel est le sens que Hugues Nguélondé a donné à cette reprise de l'activité sportive.

« Pour aller le plus loin ensemble, crédo cher à son excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, nous devons tous nous ranger en ordre de bataille en plaçant l'intérêt de l'athlète au centre de nos actions afin d'améliorer l'éthique de notre sport voué depuis un certain temps aux querelles intempestives et inappropriées. Prenons le pas du bon pied pour un départ réussi de la saison 2021-2022... », a indiqué le ministre.

C'est ainsi que devant le président du Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc) et celui du Comité paralympique ainsi que ceux des fédérations sportives nationales, Hugues Nguélondé a rappelé les défis qui attendent les athlètes congolais pour le compte de la nouvelle saison. « Au cours de la nouvelle saison, plusieurs défis nous attendent dont les 9^{es} Jeux de la Francophonie qui auront lieu du 19 au 28 août 2022 à Kinshasa, en République démocratique du Congo. La préparation de nos athlètes aux Jeux africains d'Accra 2023 et les Jeux olympiques



Hugues Nguélondé et l'ensemble du mouvement sportif congolais après le lancement de la nouvelle saison Adiac

Paris 2024 », a-t-il rappelé. Hugues Nguélondé compte sur une participation honorable des Diables rouges à ces grands rendez-vous. Aussi a-t-il exhorté les fédérations sportives nationales à se mettre résolument au travail pour affiner les prestations des athlètes engagés.

L'ouverture de la saison sportive constitue pour le Cnosc un pas important en ce début de l'olympiade 2021-2024 dont la fin sera marquée par les Jeux olympiques (JO) de Paris. Après une faible participation aux JO de Tokyo, le Cnosc a souligné que son pré-

sident doit se ressaisir pour se mettre au diapason des autres pays. « Ce ressaisissement passe, entre autres, par la préparation tout au long de l'olympiade des athlètes dont les listes nous ont été communiquées par leurs fédérations respectives. Il s'agit des fédérations à sport olympique », a précisé Raymond Ibata.

Après la sélection faite par la Commission sport de haut niveau, a-t-il ajouté, une vingtaine des dossiers sera transmise dans les brefs délais à la Solidarité olympique en vue de l'obtention d'une bourse

olympique. « Ceux qui ne seront pas retenus à ce niveau et les meilleurs parmi le reste, le Comité national olympique et sportif congolais s'emploiera avec son ministère de tutelle à rechercher tout moyen pour leur allouer des bourses locales. Il va du devoir du Congo de présenter aux prochains Jeux olympiques une délégation digne de sa réputation sportive africaine », a-t-il signifié.

Notons que dans le cadre de la charte de bonnes relations entre l'Etat et les fédérations nationales et internationales,

le ministre chargé des Sports a, par ailleurs, rappelé aux fédérations sa volonté de leur faire signer des contrats d'objectifs afin de déterminer les conditions d'un partenariat stratégique. « Il s'agit d'un processus qui suivra son cours avec l'ensemble des fédérations de manière progressive », a précisé Hugues Nguélondé, avant d'exhorter les acteurs du sport à se faire vacciner dans la perspective, a-t-il dit, d'atteindre l'immunité collective contre la covid-19 souhaitée par le gouvernement.

James Golden Eloué

ESCRIME

Synergie club se dote d'une nouvelle équipe dirigeante

Au terme du conseil constitutif tenu le 9 octobre à Brazzaville, les membres de Synergie club, structure qui milite pour le développement de l'escrime au Congo, ont mis en place un nouveau bureau exécutif.

Sept adeptes de l'escrime au total ont été choisis par leurs pairs pour diriger la Synergie club durant les cinq prochaines années. Le nouveau président de cette organisation, d'ailleurs le tout premier de son histoire, Meldry Dissouvouloud, a promis de mettre toute son énergie au service de sa nouvelle mission.

Pour bien accomplir sa tâche, Meldry Dissouvouloud compte sur l'apport de tous les amoureux de l'escrime au Congo. Dans l'exercice de ses fonctions, il sera secondé par Anissa Andréa Massala comme vice-président. Si Divin Tchicaya occupe le poste de secrétaire général, Marie Mballo, Merveille



Meldry Dissouvouloud à gauche Adiac

Batouvouidi et Murphy Goma évolueront au sein du bureau exécutif comme respectivement secrétaire chargé de la coopération,

secrétaire aux finances et secrétaire à la prospection. Brige Mouandza, pour sa part, occupe le poste de directeur technique.

Pour permettre au bureau exécutif de réaliser son projet dans le strict respect des statuts et du règlement intérieur en vigueur,

le duo composé de Rosnel Ngouani Yekou et Theresia Mendzet constitue la commission de contrôle et de vérification. Chavel Malonga et Prince Samba sont les deux membres du bureau exécutif.

Notons que Synergie club d'escrime est une association qui regroupe les jeunes passionnés par cette discipline. Elle vise la vulgarisation de l'escrime dans les milieux divers, notamment les établissements scolaires et universitaires ainsi que les quartiers et villages. L'escrime est un sport de combat. Il s'agit de l'art de toucher un adversaire avec la pointe ou le tranchant d'une arme blanche sur les parties valables sans être touché.

Rude Ngoma

DESCENTE PARLEMENTAIRE

Les sénateurs restituent les travaux de la 12^e sessions du Sénat

Le collectif conduit par le vénérable Gabriel Nzambila, président de la commission Défense et sécurité du Sénat, était face aux élus locaux de la ville côtière, le 11 octobre à la mairie centrale, pour leur rendre compte des travaux de la 12^e session de la chambre haute du Parlement, tenus du 2 juin au 13 août et ceux de la 14^e session extraordinaire, qui ont eu lieu du 3 au 7 septembre.

La descente des sénateurs élus à Pointe-Noire a coïncidé avec l'ouverture des travaux de la 13^e session ordinaire du Conseil municipal et départemental de cette ville. Au cours de cette rencontre, les élus locaux ont été informés des dix-sept affaires qui ont constitué la 12^e session et d'autres affaires de la 14^e. S'agissant de la 12^e session, ces derniers ont été informés sur le projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo ; le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de financement additionnel « 6890-CG » pour le projet de renforcement du système de santé Kobikisa, entre la République du Congo et la Banque mondiale ; le projet de loi autorisant la ratification de



Le collectif des sénateurs de Pointe-Noire/Adiac

l'accord de financement additionnel « 6953-CG » pour le projet de la riposte d'urgence à la covid-19, entre la République du Congo et la Banque mondiale et d'autres affaires. Les élus locaux ont, en outre, été informés de quelques préoccupations qui ont focalisé le questionnement des sénateurs à l'endroit des membres du gouvernement, notam-

ment le fonctionnement des conseils départementaux et municipaux ; le recrutement des jeunes diplômés à la fonction publique ; le paiement des pensions de retraite ; le manque de cimetières publics à Brazzaville ; le recrutement par vague à la gendarmerie nationale ; le rançonnement par les agents de force publique et les bandes incontrôlées sur

les routes nationales ; le manque criard du personnel soignant dans les hôpitaux ; les pénalités abusives à l'Energie électrique du Congo et à La Congolaise des eaux ; la gestion des enseignants sortis de l'Ecole normale supérieure et l'Ecole normale des instituteurs par les écoles privées et leur prise en compte à la Caisse nationale de sécurité sociale et autres.

A ces préoccupations, le collectif des sénateurs a apporté des réponses qui ont plus ou moins éclairé la lanterne des conseillers municipaux et départementaux.

Le collectif des sénateurs de Pointe-Noire était composé des vénérables Gabriel Nzambila, Victor Foudi, Bernard Batchi et Antoine Loemba.

Séverin Ibara

AIDE SCOLAIRE

Des kits scolaires offerts aux enfants démunis

Les membres de l'association Kiminou « Icole pour tous » ont assuré, le 10 octobre, la rentrée scolaire de près de vingt-cinq enfants démunis vivant à Pointe-Noire en remettant à chacun d'eux des kits scolaires.

Les fournitures scolaires (sacs, cahiers, stylos, crayons, craies, etc.) ont été remises aux enfants âgés de 3 à 12 ans en présence des parents et invités. Ce geste de cœur et d'amour s'inscrit dans les objectifs de l'association, à savoir aider, accompagner et soutenir les jeunes dans leur éducation et leur scolarité en République du Congo. Il y a quelques mois, un appel à dons en numéraires et en natures avait été lancé par l'association Kiminou pour soutenir près de deux cents à trois cents enfants défavorisés vivant dans six localités du Congo. La collecte faite a permis la réalisation de cette activité. En effet, l'école étant pour de nombreux enfants l'unique issue de réussite, l'association Kiminou mène ces actions philanthropiques pour que son apport contribue à améliorer les conditions scolaires des enfants, mais aussi à faire leur suivi car ils ont besoin d'un peu d'attention et d'amour pour leur épanouissement.

Outre les fournitures et manuels scolaires qu'elle offre aux enfants, l'association Kiminou leur offre



Des enfants ayant reçu les kits scolaires/Adiac

aussi des vêtements et autres objets d'utilisation courante pour qu'ils vivent comme tous les enfants du monde. Des opérations de parrainage et d'identification des freins sociaux à la scolarisation sont également envisagées par l'association Kiminou. Ravis et heureux de recevoir ces dons, plusieurs enfants ont remercié l'association pour ce geste de cœur.

Signalons que l'année dernière, cette association a remis des kits scolaires à près de soixante enfants de Nkayi qui verront d'ici peu leur bibliothèque être réhabilitée. Le projet d'électrification par panneaux solaires des salles de classe de cette localité et l'équipement en eau des sites scolaires et périscolaires, sans oublier la création d'une salle d'études dans la ville de Nkayi, et la mise en place d'un projet de maraîchage figurent aussi dans le canevas de l'association qui veut réaliser beaucoup de projets au Congo, avec le soutien et l'accompagnement des pouvoirs publics, des associations et fondations sœurs.

Hervé Brice Mampouya

SEPTIÈME ART

«Ndzobi» de Mike Yombi sélectionné au Fespaco 2021

Avant de se rendre au Festival panafricain du cinéma et de télévision de Ouagadougou (Fespaco), au Burkina Faso, le cinéaste congolais a projeté, le 9 octobre, son film en avant-première, dans la salle de conférence du deuxième module du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

«Ndzobi», un film d'1h15 dont l'histoire porte sur les principes spirituels de la vie au village. C'est une autoproduction de l'acteur Mike Yombi. En effet, «Ndzobi» retrace l'histoire de l'acteur principal, Okouango, qui quitte son village natal «Akoua» après son initiation pour aller refaire sa vie ailleurs. Lors de son initiation à «Akoua», Okouango découvre beaucoup de mystères qu'il ignorait et qu'il n'a pu supporter. Raison pour laquelle il quitte «Akoua», son village natal, pour aller à «Kellé» où il décide de s'installer et refaire sa vie. Arrivé à «Kellé», Okouango tombe amoureux de Wale-Okassi, la fille du chef du village. Malheureusement, beaucoup de conditions plus difficiles qu'à «Akoua», son village natal, lui sont imposées autour de cette union. Il faut intégrer le «Ndzobi» s'il faut épouser la fille du chef du village. Okouango, qui ne peut non plus supporter les principes qui lui sont imposés à Kellé, abdique. Ce film relate une histoire qui tourne autour du mystère «Ndzobi».

Après l'avoir visionné, la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza l'a qualifié de chef-d'œuvre en dépit des conditions de son montage. «C'est un grand honneur parce que ce chef-d'œuvre a été mis en place par un jeune congolais. Je crois que cela ne sera que justice qu'il est important et indispensable même d'encourager ces jeunes qui se

cherchent. «Ndzobi» a été fait dans des conditions difficiles avec presque pas de moyens. C'est pour cela que je n'ai pas hésité lorsque les jeunes se sont rapprochés à donner mon quitus pour pouvoir les soutenir», a fait savoir Belinda Ayessa.

Elle a exprimé également sa satisfaction du fait que ce film a été sélectionné au Fespaco 2021, ce qui n'est pas rien, ajoutant que la réussite est au bout de l'effort. «Mike Yombi n'est pas à son premier film, j'espère qu'il n'est pas à son dernier. Mais pour que l'aventure ne s'arrête pas, Mike Yombi a besoin du soutien, pas seulement de la directrice générale du Mémorial-Pierre-Savorgnan-de-Brazza qui vient de vous montrer la voie, mais que chacun dans son petit espace, avec ses moyens aussi modestes, accompagne Mike et son équipe», a-t-elle rappelé.

Cinquième film de Mike Yombi et premier mis sur le marché, «Ndzobi» a été retenu au Fespaco 2021. Mike Yombi et son équipe quittent Brazzaville le 14 octobre pour une semaine à Ouagadougou. A propos, le manager de l'acteur, Arsène Elingabato, qui remercie Belinda Ayessa de l'opportunité qu'elle leur a donnée de présenter le film dans la vaste salle du deuxième module du complexe culturel du Congo, lance un appel aux sponsors.

«Nous aimerons vous annoncer que nous irons à Ouagadougou le 14 de ce mois d'oc-



Mike Yombi, Belinda Ayessa et les acteurs du film DR

tobre. Le film «Ndzobi» a été sélectionné. Nous avons reçu le soutien de Mme Belinda Ayessa, qui a cru en nous rien qu'on ayant vu l'extrait de ce film. Cette aventure que nous avons commencée ne peut se faire sans le soutien des sponsors. Nous en avons besoin. Nous irons à Ouagadougou dans un pays étranger, représenter le cinéma congolais, la tradition congolaise. Mme Belinda Ayessa nous a assuré les billets d'avion, mais nous avons besoin de plus, notamment l'hébergement et autres», a déclaré le manager de l'acteur.

Pour le premier cinéaste congolais, Sébastien Kamba, c'est un grand honneur ce que fait Mike Yombi. «J'adresse mes vives félicitations à Mike Yombi qui vient de faire un travail digne de ce nom. Je l'ai toujours dit, notre cinéma est en train d'aller de l'avant grâce à cette jeunesse qui a pris l'engagement de se jeter à l'eau, cette jeunesse qui tient à faire du cinéma. En tant que premier cinéaste congolais, c'est une grande joie, parce que la relève du cinéma congolais est en train de se faire lentement et sûrement», a-t-il indiqué.

Autoproduit par Mike Yombi, «Ndzobi» a été tiré à plusieurs exemplaires et le tirage continue. «Le pays n'ayant pas de producteurs, j'ai décidé de produire ce film moi-même. Le but étant de le faire répandre sur tout le territoire national d'abord, puis l'international ensuite», a expliqué l'acteur.

Notons que Mike Yombi est l'auteur des films «Mboka» (un travail collectif), «Sacrilège», «Ngoue», «Mbako» et «Ndzobi». Son prochain film va s'intituler «Mon rêve, le destin exceptionnel d'un enfant de brousse».

Bruno Okokana

SOIRÉE DE GALA

Le District 103 Centre du Lions club international à Orléans

Le District 103 Centre du Lions Club International et son gouverneur, Gervais Loëmbe, organisent une soirée de Gala relative à la tenue du congrès d'automne.

À l'occasion de son premier congrès sous la gouvernance du Franco-Congolais Gervais Loëmbe, le Lions Club – District 103 convie les invités à participer à une soirée de gala le 15 octobre, dans la salle de l'hôtel Mercure Orléans Portes de Sologne, à Ardon.

Cette soirée festive permettra au gouverneur de rappeler et faire un bilan sur les actions déjà menées depuis son élection le 10 octobre de l'année dernière. En grande partie, des actions axées vers l'amitié, l'harmonie, la vue et la lutte contre l'illettrisme dans le cadre de la Francophonie.

À la veille, le 14 octobre, pour la Journée mondiale de la vue initiée par l'Organi-



Lions Club, District 103 Centre, colis en partance pour l'Afrique/DR

sation mondiale de la santé, comme chaque année, le Lions Club mènera une action concomitamment en France et en Afrique. L'engagement du Lions Club international au service de la vue est une cause qu'il a fait sienne depuis sa création, avec chaque année des actions menées dans le monde.

Le nouveau gouverneur du District 103 Centre souhaite s'inscrire dans la continuité de cette cause. De ce fait, il donnera une envergure internationale à cette journée. Avec ses homologues africains, il a déjà expédié plus de 20 000 paires de lunettes dans les différents Districts, allant du Maroc jusqu'à l'Afrique

centrale en passant par l'Afrique de l'ouest, au grand bonheur de la population en déficience visuelle. Une nouvelle expédition sera faite avec l'appui de l'association Médico de Lens dont la récolte de lunettes est destinée spécialement pour l'Afrique. En parallèle, avec ses pairs, il prévoit mener une large sensibilisation du grand public aux risques des troubles visuels et à l'importance d'effectuer un contrôle. Ce sera l'occasion d'apporter une assistance en appui avec la mise en place des bibliothèques sonores telle que celle en cours de création à Conakry, Guinée. Également sont prévus des tests gratuits de la vue au Congo et au Gabon.

Marie Alfred Ngoma